

# Liminaire du 15 Décembre 2017

Monsieur le Président,

Cette année les suppressions d'emplois dans notre réseau s'établissent au nombre de 28.

**Le Syndicat CFTC-DGFIP du Loiret ne saurait en aucun cas cautionner cette politique drastique.**

**Les suppressions d'emplois accompagnées de restructurations de services tous azimuts affectent profondément l'ensemble des agents quel que soit leur grade et leurs missions.**

**Les agents ne se sentent plus en capacité d'assurer un service public de qualité.**

En effet, les missions évoluent et s'ajoutent les unes aux autres, les plages d'accueil du public sont de plus en plus restreintes.

L'accueil personnalisé sur rendez-vous doit aider l'utilisateur à se passer de nos services.

Or, la mise en place du PAS (prélèvement à la source) va de nouveau, mobiliser les agents des SIP et SIE. Aussi complète que puisse être l'information délivrée sur le site *impôts.gouv*,

**« l'analyse de l'agent, quel que soit le vecteur de communication utilisé, sera toujours recherchée et privilégiée par l'utilisateur »**

**Les lignes bougent sans cesse et les agents évoluent dans un cadre incertain.**

En 2017, la DIRCOFI Centre-Auvergne a été absorbée par la DIRCOFI Ouest.

Un service a été créé le Pôle de CSP à distance des DFE dans lequel les agents ne peuvent pas se projeter au-delà de 3 ans.

Les services du domaine ont évolué vers des structures supra-départementales.

Des missions ont été transférées à la DRFIP du Loiret (à titre d'exemple le secrétariat de la CIDTCA) et d'autres lui ont été enlevées (collège territorial du second examen des rescrits fiscaux, agréments...).

**Il n'y a pas de pause dans la fusion des trésoreries.**

Mais la mutation profonde de la DGFIP touche, à partir de 2018, le service des ressources humaines pour laquelle la DRFIP du Loiret est expérimentatrice.

Pour les agents, le service des ressources humaines doit être un service de proximité dont on connaît et reconnaît la compétence de celles et ceux qui le composent.

A partir de 2018, l'agent perdra cette relation de confiance et de proximité pour devenir un numéro géré par une plate-forme téléphonique.

Ces restructurations interviennent dans un contexte de changement dans les règles de mutations, de notation et de rémunération (le RIFSEEP n'est que reporté dans un avenir proche).

Dans un environnement de travail en perpétuel mouvement, l'avenir des agents s'avère incertain et les agents sont usés et désabusés.

**Le syndicat CFTC DGFIP du Loiret vous alerte sur le malaise qui s'aggrave dans le réseau.**

**Nous ne cautionnons pas cette politique et voterons contre ce projet présenté en CTL.**

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT. DAJ P1 Cité Coligny

E-mail : [cftc.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr)

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

